

# DES VICTOIRES OBTENUES PAR ET POUR LES ÉTUDIANTS !

sciences-po@confederation-etudiante.org

# Cé

## Projet d'École de communication

### Une initiative qui va dans le bon sens !

La direction a annoncé la création d'une Ecole de communication en remplacement de l'actuelle organisation du master de communication. L'Ecole de communication est censée offrir aux étudiants une formation particulièrement professionnalisante sur deux ans où l'apprentissage des métiers relatifs à la communication avec les spécialistes du domaine sera prédominant. La première année se fondera sur des bases théoriques, mais la seconde année sera accompagnée d'un apprentissage de six mois où les étudiants seront amenés à réaliser, pour une entreprise, un vrai projet en relation avec le monde de la communication.

Pour la Cé, l'apprentissage permet des allers-retours fructueux entre la formation universitaire et le monde du travail, encadrés par un vrai contrat. Et ce genre d'initiative qui favorise l'insertion professionnelle des étudiants doit être développé.

#### Non à la diabolisation !

Contrairement à ce que l'UNEF prétend, la création de l'Ecole de communication n'entraînera pas une privatisation générale des masters, ni l'instauration de la sélection, ni la fin des tronc communs. Néanmoins, si le tronc commun sera en effet repensé pour être probablement remplacé par des matières de sciences humaines tournées vers la communication mais qui continueront à marquer la spécificité de l'IEP, Laurent Bigorgne nous a assuré que ce master ne sera pas sélectif et bénéficiera d'une complète autonomie pédagogique où les entreprises qui apportent leur mécénat n'auront aucun mot à dire.

Enfin, et c'est la revendication clef de la Confédération Etudiante, nous avons proposé que soit créée, sur le modèle de l'Ecole doctorale, un Conseil de l'Ecole de communication où siègerait avec les professeurs et les personnalités extérieures, des représentants élus des étudiants.

## Pédagogie et réduction de la charge de travail

### La Cé négocie et obtient des avancées !

La question de la pédagogie s'était récemment cristallisée autour de la question du plagiat. Revendication de la Confédération Etudiante lors des dernières élections syndicales, nous avons obtenu de la direction que soit mise en place une charte du plagiat car si le plagiat est quelque chose de grave, être accusé de plagiat l'est aussi. Il faut donc que les étudiants et les équipes pédagogiques s'entendent sur des règles communément admises.

La Confédération Etudiante a porté devant le groupe de

travail sur l'évolution des premiers cycles la question de la charge de travail et de l'intégration des nouveaux étudiants. Cédric Prunier nous a proposé au premier semestre de première année la mise en place de « conférences liées », c'est-à-dire la possibilité pour les étudiants d'avoir, lors des inscriptions pédagogiques, le choix entre différents groupes de trois conférences chacun.

#### Triple avantage

Le même groupe d'étudiants sera ensemble dans trois conférences : ce qui permettra une réelle inté-

gration de chacun. Les horaires des différentes conférences seront établis de manière équilibrée (aucun groupe de trois conférences tous les soirs de 19h15 à 21h15, par exemple – cela évite donc que les « perdants » des inscriptions pédagogiques se retrouvent avec des emplois du temps mal ficelés). La concertation pédagogique : chaque professeur de chacune des trois conférences veillera à donner des travaux en fonction des travaux donnés dans les autres conférences.

## Budget de l'IEP

### **La Cé vote le budget et obtient l'augmentation de l'aide sociale !**

Lors du Conseil d'Administration de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, les représentants étudiants ont été amenés à se prononcer sur le budget de l'IEP.

La Confédération Etudiante a approuvé ce budget. Alors que l'UNEF revendique pour elle-même l'exclusivité de l'augmentation de l'aide sociale, elle a voté fermement contre le budget. En revanche, le vote de la Cé a permis d'entériner une augmentation de la dotation financière de la Commission de Suivi Social, qui examine le cas des étudiants en difficultés qui demandent une réduction ou un ajustement de leurs droits de scolarité. Le budget de cette commission passe de 30 000 à 100 000 euros, soit une élévation de 70 000 euros.

Mais pour la Cé, la défense de la solidarité ne s'arrête pas à une simple somme d'argent. Nous serons attentifs à ce que la dotation soit correctement utilisée et que la politique sociale de l'IEP soit bel et bien appliquée.

La Cé tient également à exprimer son attachement au système de droits de scolarité qui permet de faire vivre, à l'échelle de Sciences Po, la solidarité entre les étudiants pour plus de justice sociale. Toutefois, la Cé reste attachée au principe de modération des droits de scolarité : nous nous opposons à toute augmentation inconsidérée.

De même, tous les boursiers sur critères sociaux, du secondaire comme du supérieur, seront exonérés des frais d'inscriptions au concours.

#### **EN BREF...**

##### **Règlement intérieur et conseil de discipline**

Nous avons obtenu que soit rédigé un règlement intérieur et que soit mise en place un conseil de discipline afin de régler les litiges dans le respect du droit. Nous avons affirmé notre volonté de défendre le droit élémentaire à la défense de l'étudiant. L'étudiant doit être libre de choisir les représentants qui défendront son cas devant le conseil de discipline.

#### **EN BREF...**

##### **Vie associative**

Du nouveau pour les associations ! Il est prévu l'agrandissement du local associatif dans les plus brefs délais. Un local plus grand sera attribué aux associations reconnues et aux syndicats dans les locaux de la rue des Saint-Pères.

### **NOUS VIVONS CE QUE NOUS CHANGERONS ! J'ADHÈRE A LA Cé !**

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

..... CODE POSTAL : ..... VILLE .....

MAIL : ..... TEL : .....

Je souhaite adhérer à la Cé

Je souhaite être contacté par un responsable de la Cé

Je souhaite être informé des actions de la Cé